1er février 2002 **02.303**

Question Jacqueline Tschanz

Inquiétude face à l'augmentation alarmante du nombre de prescriptions de Ritaline

On apprend que, dans le canton de Neuchâtel, la prise de Ritaline chez les enfants augmente d'une manière inquiétante. Que ce médicament soit légalement prescrit ou non, la possibilité de modifier d'une façon importante le comportement d'un enfant, et par là même son état de santé, est angoissante.

Renseignements pris, dans notre canton, les parents ne sont pas informés des effets secondaires provoqués par ce stupéfiant. Les enseignants sont laissés dans l'ignorance.

Le problème est sérieux et urgent pour que le Conseil d'Etat s'en préoccupe.

– Ne serait-il pas temps d'informer parents et enseignants des conséquences de la prise régulière de ce médicament (effets secondaires, troubles de comportement, etc.)?

– Le médecin cantonal pourrait-il faire une campagne de sensibilisation - information auprès des médecins scolaires?

– Ne serait-il pas normal que la prescription de ce médicament chez un enfant soit liée à une prise en charge psychothérapique?